

DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE SELECTION DES ETUDIANTS EN DU PASSERELLE
PORTE PAR LE CENTRE FLEURA

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 05 MARS 2024,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création
de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de sélections des étudiants en DU Passerelle porté par le Centre FLEURA, à compter de la
rentrée 2024-2025, telles que présentées en annexe.

Membres en exercice : 43

Votes : 27

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 2

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSÉ AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2024-03-05-20

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIÉ LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



MODALITES DE SÉLECTION DES ÉTUDIANTS EN DU PASSERELLE

CONTEXTE

- Rappel des objectifs du DU Passerelle

Le DU Passerelle a été créé pour permettre aux étudiants en exil :

- de devenir autonomes en langue française pour intégrer une formation LMD (à partir du niveau B2) ;
 - d'acquérir des compétences interculturelles assurant une intégration réussie et la maîtrise des codes du système universitaire français ;
 - de bénéficier d'activités culturelles, d'un accompagnement à l'orientation, à l'intégration universitaire et au monde socio-professionnel ;
 - de prétendre aux aides sociales du CROUS.
- Raisons de la mise en place d'une procédure de sélection
 - Ces dernières années, une très forte augmentation du nombre d'étudiants inscrits en DU Passerelle a été observée au Centre FLEURA.
 - A sa création, il n'y avait quasiment pas d'étudiants boursiers. La gestion des inscriptions était soumise à une commission d'exonération qui permettait de gérer les flux. Les crises géopolitiques de ces deux dernières années (crise ukrainienne notamment) ont fait bondir la proportion d'étudiants boursiers pour lesquels l'intégration a été automatique.
 - Le centre Fleura ne peut absorber toutes les candidatures.
 - Un certain nombre d'étudiants n'ont pas un profil d'intégration universitaire.
 - Capacité d'accueil : elle est fixée à 35 apprenants maximum



RECEVABILITE DE LA CANDIDATURE

- Complétude du dossier de candidature (pièces et éléments demandés indiqués en annexe).
- Respect du calendrier fixé par le Centre FLEURA

CRITÈRES DE SELECTION

- **Niveau linguistique** : les responsables pédagogiques du DU Passerelle du Centre FLEURA privilégieront l'intégration de candidats possédant un niveau de français leur permettant d'intégrer un DU Passerelle B1 (le DU Passerelle étant une formation sur 2 semestres, débiter un B1 au 1er semestre permettrait à l'étudiant de valider un B2 à l'issue du second semestre, et de pouvoir intégrer une formation universitaire l'année suivante).

Ce niveau linguistique sera évalué via une épreuve écrite et un entretien oral (pour les personnes extérieures au Centre FLEURA), ou déterminé par les résultats aux examens/certifications réalisés au Centre FLEURA (pour les étudiants déjà inscrits dans une formation du centre).

- **Projet d'intégration universitaire** : la pertinence du projet d'études sera vérifiée par l'équipe pédagogique du Centre FLEURA, et par La Fabrique dans un second temps.
- **Assiduité et implication en classe** (critère applicable aux étudiants déjà inscrits au Centre FLEURA l'année n-1 de celle pour laquelle ils présentent leur candidature au DU Passerelle).



RÉCAPITULATIF : ÉTAPES DE LA NOUVELLE PROCÉDURE DE SÉLECTION DES DU PASSERELLE

1. **Dépôt** du dossier de candidature complet dans les délais impartis.

2. **Recevabilité** :
 - En cas de non-recevabilité du dossier, le candidat est prévenu par courriel.
 - En cas de recevabilité : étape 3.

3. **Deux possibilités** :
 - Étudiant non inscrit au Centre FLEURA : test écrit et entretien oral avec les enseignants du centre FLEURA.
 - Étudiant inscrit au Centre FLEURA : relevé de l'assiduité, des résultats aux examens/certifications et du projet universitaire.

4. **Sélection sur critères pédagogiques** :
 - En fonction des critères du niveau linguistique, de la pertinence du projet universitaire, de l'assiduité et de la motivation, un classement des candidats sera effectué. Une liste de candidats admissibles pourra alors être dégagée. Les candidats non admis seront prévenus par courriel.
 - Tous les candidats admissibles seront invités à réaliser un entretien individuel avec les services de La Fabrique, qui vérifiera le projet universitaire et sa réalisation efficiente.

5. **Sélection définitive par une commission ad hoc** :
 - À l'issue de la phase d'entretiens, le Centre FLEURA, avec l'appui de La Fabrique, constituera une commission en charge de sélectionner les candidats pouvant intégrer le DU Passerelle pour l'année universitaire suivante.
 - La commission d'exonération statuera sur les candidats ne pouvant prétendre aux aides sociales du CROUS.



ANNEXE : LISTE DES PIÈCES A FOURNIR POUR UNE CANDIDATURE EN DU PASSERELLE

Les pièces et éléments demandés seront les suivantes :

- Notification conditionnelle de bourses
- CV
- Lettre de Motivation
- Justificatif de statut de personne en exil
- Diplômes (secondaire et universitaire(s) le cas échéant)
- Détail du cursus antérieur
- Détail du projet universitaire envisagé
- (Tout autre document utile)